



Ville de Draguignan



Compte rendu de la Réunion du Conseil de quartier Nord

Le 06 décembre 2021

Présents :

Pour la municipalité : Théo Gall, Franck Meunier

Membres du quartier Nord : Jean-Louis Atoch, Vincent Bonfils, Pierre Drumacher, Sylvie Lebre, Alain Macke, Christian Muchembled, Norbert Pousseur, Patrick Tartelet.

Ordre du jour :

- Point sur l'étude sur les nouveaux points de Collecte des ordures (présence de Théo Gall)
- Constitution (ou non) et l'organisation de groupes de travail (voir retour du questionnaire)
- Ramassage des feuilles mortes en distribuant de grands sacs en papier aux habitants, et un service de véhicules de collecte. Pourquoi pas Draguignan ?
- Ancien membre et personnes intéressées ponctuellement : invitation systématique ?
- Fête de quartier (mi 2022 ?) - groupe d'étude.
- Point sur distribution du Magazine.
- Information sur le Quartier pour le prochain Magazine
- Fonctionnement TNT ?
- Questions diverses.

Point sur l'étude sur les nouveaux points de Collecte des ordures

Théo Gall, chef de projet pour Draguignan missionné sur l'étude du schéma de collectes des différents flux de déchets, nous a présenté les possibles nouvelles implantations ou modifications des PAV (Point d'apports volontaires).

Avant d'être concrétisée, cette étude doit passer par une validation des élus, puis une présentation à la population du quartier, avant d'effectuer les travaux nécessaires.

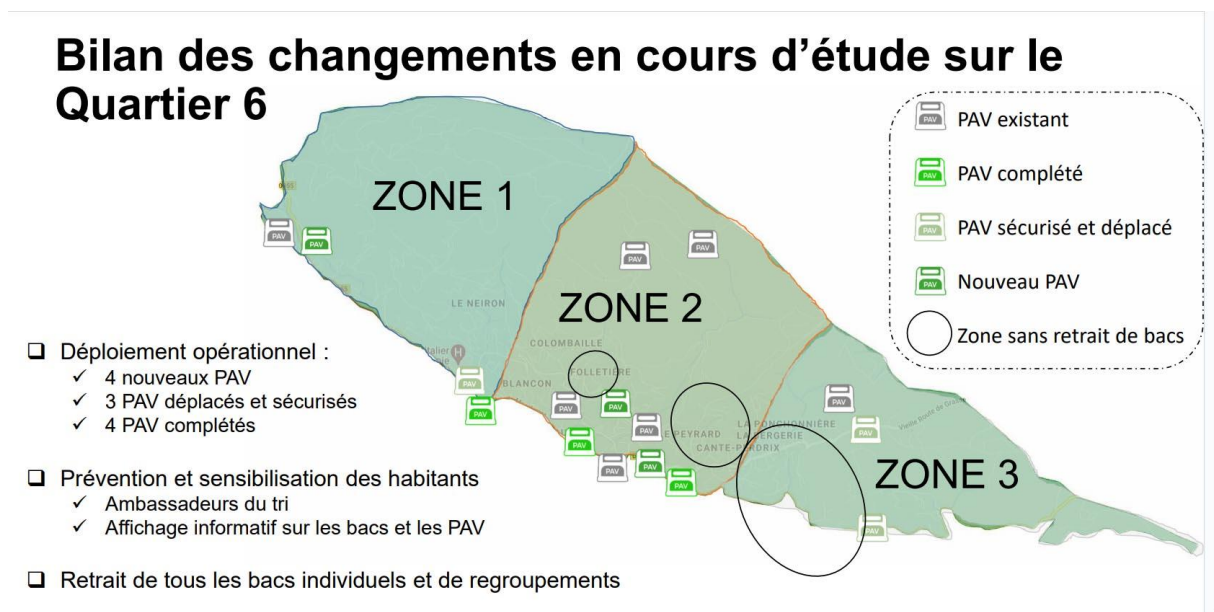
Ces nouvelles implantations peuvent impliquer des travaux de terrassements, de déplacements ou d'enfouissements des lignes aériennes (électricité, téléphone), etc., afin que les camions de collecte, au gabarit important, puissent manœuvrer, décharger les conteneurs, faire demi-tour au besoin...

En résumé, après validation (et si validation) voici les changements envisagés :

- Un nouveau PAV à la Clappe – Rebouillon
- Un PAV complété Château des Salles
- Un PAV déplacé et sécurisé Chemin des Salles
- Trois nouveaux PAV et trois PAV complétés Bd Joseph Collomb et Av Montferrat (avec retrait progressif des bacs individuels).
- Un PAV sécurisé, Av de Grasse
- Un PAV en cours d'étude, Vieille route de Grasse

Pour l'emplacement de la pointe entre le Ch. Peyrard et la route Figanières-Malmont, le lotissement possédant le terrain pourrait le céder pour, après travaux, permettre à la ville de créer un nouveau PAV (selon les contraintes techniques de collecte)

Pas de solution pour l'instant pour Folletière, et les bacs du chemin du Coutelet ne seront pas modifiés (voie trop étroite, habitants très âgés).



Constitution (ou non) et l'organisation de groupes de travail

Dans la mesure où seul le quart des membres étaient présents, ce point a été remis à la prochaine réunion.

Ramassage des feuilles mortes

Un de nos membres signale que dans une localité qu'il connaît, la municipalité distribue des sacs papiers pour les feuilles mortes, sacs qui sont ensuite emmenés par un camion de ramassage.

Cette idée-proposition a été notée par Franck Meunier pour étude éventuelle par la Ville.

À ce sujet il est fait état d'un manque de passage des camions de nettoyage des feuilles mortes, dans plusieurs de nos chemins et routes du quartier. Franck Meunier en prend note. Il est rappelé que pour tous les cas où des interventions des services de la mairie sont nécessaires (et par exemple aussi si des haies de bord de route ou trottoir ne sont pas taillées), il est bon que nous en fassions une fiche-action avec photo pour faciliter la procédure de remontée des doléances.

Ancien membre et personnes intéressées ponctuellement.

Il arrive que des habitants du quartier, anciens membres ou non, désirent participer ponctuellement à nos réunions. Afin de permettre cette ouverture sans que cela pose problème à la gestion de nos réunions, ne serait-ce que dans le cadre des jauges autorisées, il faudrait publier en avance l'ordre du jour en proposant aux intéressés d'indiquer les points et le contenu sur lesquels ils désirent intervenir. Ils seraient alors soit invités à la réunion, soit leurs questions seraient examinées avec transmission de notre réponse.

Fête de quartier

Cette question sera examinée lors d'une prochaine réunion.

Point sur la distribution du Magazine municipal.

Le tour de table montre que la distribution du Magazine de Draguignan a toujours quelques ratés, comme au lotissement de La Bergerie, Le Chemin du Pas du Loup et le Chemin du Bas Coutelet. Le nouveau prestataire semble avoir sous-estimé la complexité de la distribution. Franck Meunier note 2 adresses pour transmission à la Communication.

Il est rappelé que l'agenda du site de la ville de Draguignan permet d'avoir connaissance de toutes les futures manifestations, mais aussi de consulter le magazine en ligne.

Information sur le Quartier pour le prochain Magazine.

La direction de la Communication de Draguignan sollicite les quartiers pour nourrir le prochain Magazine.

Il est suggéré de faire un article sur la chapelle de St Jean, mais aussi de façon plus pressante, sur la nécessité de respecter les limitations de vitesse sur la Vieille route de Grasse (voir dernier point du CR).

Fonctionnement TNT

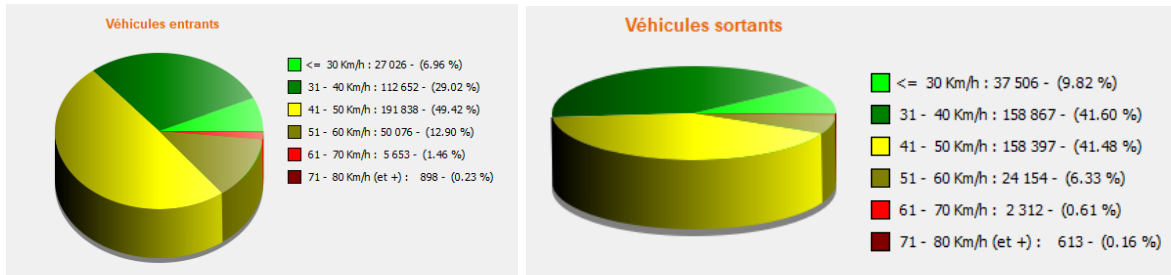
Des membres d'autres quartiers ont signalé des dysfonctionnements de l'émetteur des Selves. La mairie ne semble pas pouvoir agir sur ces infrastructures qui relèvent du domaine privé. Il est suggéré, pour ceux qui le peuvent, de pointer plutôt sur l'émetteur de *Notre Dame des Anges*. (Pignans).

Questions diverses.

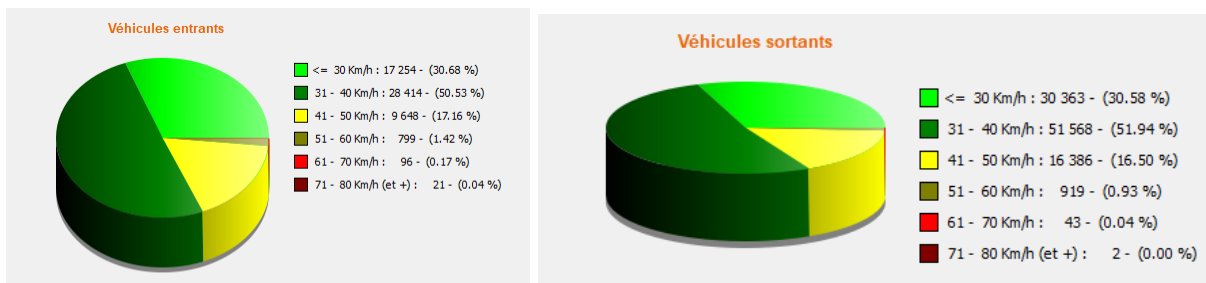
Circulation Vieille route de Grasse

Les radars pédagogiques enregistrent les vitesses de passage – les dernières mesures du **10 mars au 15 novembre 2021**, donnent les chiffres suivants :

À hauteur du n°1199 :



À hauteur du n°695 :



Si selon les tronçons, ces chiffres montrent une vitesse en grande partie raisonnée, il n'en demeure pas moins qu'il serait sans doute bon de mettre en place une campagne de contrôle de police dissuasive pour les excès de vitesse accentuée par la configuration et la fréquentation des lieux. D'autant que cette route est grandement utilisée par des conducteurs n'habitant pas Draguignan.

Le brûlage des déchets verts :

Dernièrement il a été organisé un ramassage des déchets à la Foux. Il pourrait être envisagé un ramassage identique pour le quartier Nord à la CLAPPE.

Il faut noter qu'en cas d'arbres malades, il faut demander l'autorisation de brûler et incinérer les végétaux malades, ne surtout pas les amener en déchèterie.

Fin de réunion 20h15

Norbert POUSSEUR